

Comment traiter les demandes de nouveau lieu de télétravail ?

Si les paramétrages l'autorisent, les utilisateurs peuvent être amenés à saisir des demandes de lieu de télétravail. Une fois ces demandes saisies, vous en serez notifié dans votre rubrique "Mes tâches" sur votre page d'accueil.

Rendez-vous sur l'écran de lieux à valider : **Absences > Télétravail > Gestion > Lieux à valider**

Lieux à valider

Absences > Télétravail > Gestion > Lieux à valider

↩ Traiter les demandes sélectionnées

☐	N°	Statut	Date	Utilisateur	Libellé
☐	29	En cours	07/03/2024	 BOILEAU PAUL	espace de co-working

Affichage de l'élément 1 à 1 sur 1 éléments

Afficher 10 éléments

< 1 >

1. Cliquez sur l'événement afin d'accéder aux informations supplémentaires (Lieu, adresse postale...)
- 2.

✓ MES TÂCHES 13

-  2 Absences à valider
-  3 Justificatifs à valider
-  1 Lieu à valider
-  7 Notes de frais à payer

Vous pouvez vous rendre sur l'écran de lieux à valider directement depuis la rubrique "Mes tâches" en cliquant sur : **X lieu à valider**

From:

<https://manuel.ohris.info/> - Documentation oHRis

Permanent link:

https://manuel.ohris.info/doku.php/module_conges:gestionnaire_gerer_les_lieux

Last update: 2024/03/19 14:20

